



Les Pennes-Mirabeau
une ville au pluriel

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT
BOUCHES DU RHONE
CANTON
GARDANNE
COMMUNE
PENNES MIRABEAU

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt neuf juin à dix-huit heures trente.

Le CONSEIL MUNICIPAL, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 19 juin 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Romain AMARO, Maire des Pennes Mirabeau.

PRESENTS :

M. MELCHIONNE Cathia, GORLIER LACROIX Solange, GARNIER Eliane, SCAMARONI Michel, LAMATHE Jean-Charles, ESTEVE Cédric, AJUTO Michael, BORONI Lionel, Adjointes.

M. NORD-HUCHET Claire, GUIDAT Nadège, VARON Brigitte JUVANTENY Isabelle MARCHETTI Rose-Claire, MANIVET Valérie, SCOGNAMIGLIO Ambre NOZIERES SAMPER Martine, COCH Emeline, KERBART Magali, GRAS-TRUBERT Sandrine, DOMINGUES DE CARVALHO Frédéric, LEBOEUF Tom, MERENTIER Jean-Marie, LONG Didier, VESPERINI Romain, BOUCHET Grégory, KASBARIAN Claude, PALETTI Jean-Yves, FUSONE Maximilien, GIRAUD Jean-Luc, MUSSO Jean-Philippe, Conseillers Municipaux.

EXCUSES :

M. REYNAUD FIORILE Joelle, NICOLAI Michèle, Adjointes
M. LIGER Éric, CHAHID Ysmail, Conseillers Municipaux

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'une secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal.

Monsieur Tom LEBOEUF a été désigné par la majorité des membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'il a acceptées.

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de pouvoirs : 4

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DES ERP ET IOP
DE LA VILLE DES PENNES-MIRABEAU
LOT 1 : GROS ŒUVRE, MAÇONNERIE, SEUILS
AVENANT N°1 AJOUT DE PRIX NOUVEAUX AU BPU

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DES ERP ET IOP
DE LA VILLE DES PENNES-MIRABEAU
LOT 1 : GROS ŒUVRE, MAÇONNERIE, SEUILS
AVENANT N°1 AJOUT DE PRIX NOUVEAUX AU BPU

En application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, une procédure adaptée ouverte a été lancée afin de désigner les prestataires pour la réalisation de travaux de mise aux normes accessibilité des ERP et IOP.

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Il est conclu pour une période initiale qui démarre à la date de notification du contrat et s'achève le 31/12/2026 et pourra être reconduit pour 2 périodes d'une durée d'un an.

Par délibération N° 175X25 du 25/09/2025, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les marchés avec les entreprises suivantes :

LOT	Désignation	Entreprise attributaire	Montant maximum
1	Gros œuvre / Maçonnerie / Seuils	GCC PROVENCE 13847 VITROLLES	Période initiale : 350 000.00€ HT Reconduction : 175 000.00€ HT
2	Second œuvre : Peinture / Signalétique intérieure / Cloisons / Plinthes bois / Tablettes /Faux plafonds	QUALIRENOV 13002 MARSEILLE	Période initiale : 700 000.00€ HT Reconduction : 350 000.00€ HT
3	Signalétique extérieure	Groupeement OKEENEA/SPTR/PUZZLE 69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR	Période initiale : 350 000.00€ HT Reconduction : 175 000.00€ HT
4	Plomberie	PRO BATIMENT 13 13015 MARSEILLE	Période initiale : 200 000.00€ HT Reconduction : 100 000.00€ HT
5	Électricité	PRO BATIMENT 13 13015 MARSEILLE	Période initiale : 100 000.00€ HT Reconduction : 50 000.00€ HT

Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du lot n°1 ne permettant pas de répondre à l'ensemble des prestations susceptibles d'être réalisées dans le cadre des travaux de gros œuvre et maçonnerie, il s'avère nécessaire d'intégrer des prix nouveaux pour les prestations suivantes :

- Les travaux de démolition et de petit terrassement ;
- La réalisation de rampes et de cheminements en béton.

Ces modifications impliquent l'ajout de prix nouveaux au bordereau des prix unitaires et n'ont aucune incidence sur le montant maximum du marché.

N°	Désignation	Unité	Prix HT
2.2.4	Démolition d'une surface horizontale en béton armée jusqu'à 15 cm ép., y compris évacuation	M²	128,32 €
2.2.5	Démolition d'une surface horizontale en enrobé jusqu'à 10 cm ép., y compris évacuation	M²	124,17 €
2.2.6	Terrassement pleine masse de terrain ordinaire, y compris évacuation	M³	71,53 €
2.2.7	Terrassement pleine masse de terrain rocheux, y compris évacuation	M³	111,09 €
3.3.1	Création d'un cheminement / revêtement horizontal PMR - finition béton balayé - pente de 0 à 12%	M²	173,81 €
3.3.2	Remblais pour création de la couche de forme, y compris compactage	M³	93,59 €
3.3.3	Fondation de type semelle filante en béton armé en fond de fouille 0.4 x 0.2 m HT, y compris terrassement complémentaire et gros béton	MI	104,95 €
3.3.4	Relevé verticaux hors sol en béton armé par aggro à bancher ou béton armé, y compris enduit de finition latéral.	M²	145,47 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé et pris connaissance de l'avenant :

- AUTORISE le Maire, ou l'adjoint en charge de la commande publique à signer l'avenant n°1 au lot n°1 avec l'entreprise GCC Provence

- PRÉCISE que les crédits nécessaires au paiement des prestations sont inscrits au budget d'investissement

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
TOM LEBOEUF



LE MAIRE
ROMAIN AMARO



MARCHE DE TRAVAUX 2025/TX/0013/1 AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Ville des Pennes Mirabeau
223 Avenue François Mitterrand
BP 28
13758 LES PENNES MIRABEAU CEDEX

Représenté par : Monsieur Romain AMARO, Maire des Pennes Mirabeau

B - Identification du titulaire du marché

GCC Provence
Mileway- Bâtiment E1
Chemin de la Bastide Blanche
13127 Vitrolles
E-mail : agence.provence@gcc.fr

SIRET : 407 794 551 00454

C - Objet du marché

Marché de travaux n°2025/TX/0013 - Travaux de mise aux normes accessibilité des ERP et IOP de la Ville des Pennes Mirabeau - Lot 1 : Gros œuvre, Maçonnerie, Seuils

Date de la notification : 01/10/2025

D - Objet de l'avenant

- Ajout de prix au BPU

Ajout des lignes :

N°	Désignation	Unité	Prix HT
2.2.4	Démolition d'une surface horizontale en béton armée jusqu'à 15 cm ép., y compris évacuation	M ²	128,32 €
2.2.5	Démolition d'une surface horizontale en enrobé jusqu'à 10 cm ép., y compris évacuation	M ²	124,17 €
2.2.6	Terrassement pleine masse de terrain ordinaire, y compris évacuation	M ³	71,53 €
2.2.7	Terrassement pleine masse de terrain rocheux, y compris évacuation	M ³	111,09 €
3.3.1	Création d'un cheminement / revêtement horizontal PMR - finition béton balayé - pente de 0 à 12%	M ²	173,81 €
3.3.2	Remblais pour création de la couche de forme, y compris compactage	M ³	93,59 €
3.3.3	Fondation de type semelle filante en béton armé en fond de fouille 0.4 x 0.2 m HT, y compris terrassement complémentaire et gros béton	ML	104,95 €
3.3.4	Relevé verticaux hors sol en béton armé par agglo à bancher ou béton armé, y compris enduit de finition latéral.	M ²	145,47 €

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord cadre :
(Cocher la case correspondante)

☒ NON

☐ OUI

E - Signature du titulaire du marché

A
Le

Signature du titulaire

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Les Pennes Mirabeau, le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur Jean-Charles LAMATHE

Adjoint délégué à la commande publique

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché

En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché :